

COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre

Demandeur/Pétitionnaire

et

Défendeur/Intimé

MANDAT

Destinataire : Tout agent de la paix

ATTENDU que [nom et adresse de la personne] _____
_____ a reçu signification d'un subpoena pour
témoigner au procès dans la présente instance et ne s'est pas présenté(e) au
procès [ou n'y est pas demeuré(e)];

LA COUR VOUS ORDONNE de l'arrêter et de l'amener sans délai devant la cour
au Palais de justice, 2134, 2^e Avenue, Whitehorse (Yukon), puis de suivre les
directives de la cour à son égard.

Fait le _____

Juge à la Cour suprême du Yukon